



Conseil de sécurité

CS/10560

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité
6725^e séance – matin

**CONSEIL DE SÉCURITÉ: « L'INACTION DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE
SEMBLE RENFORCER LE SENTIMENT D'IMPUNITÉ DU GOUVERNEMENT SYRIEN »,
PRÉVIENT M. B. LYNN PASCOE**

Le Conseil de sécurité a entendu ce matin, avant de se retirer en consultations privées, un exposé de M. B. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, sur le Moyen-Orient. Ce dernier a mis l'accent sur la dégradation de la situation en Syrie où « l'inaction de la communauté internationale semble renforcer le sentiment d'impunité du Gouvernement syrien ». La population de Homs continue d'être bombardée à l'arme lourde, a insisté le Secrétaire général adjoint, en parlant d'une situation qui provoque d'ailleurs des tensions au Liban où 6 900 Syriens se sont réfugiés.

M. Pascoe a aussi parlé de l'état tout aussi dégradé des relations israélo-palestiniennes, alors que tout espoir de reprise de négociations directes semble suspendu à la fin des activités de colonisation. Il a par ailleurs fait montre d'un optimisme prudent face à la transition « délicate » au Yémen avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau Président, le 25 février dernier.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Exposé

Tout en se félicitant de cette évolution politique pacifique, M. Pascoe a estimé que la transition au Yémen sera délicate et exigera un processus d'accompagnement constant, alors que doit être organisée maintenant une conférence pour le dialogue national qui sera suivi par un processus d'établissement de la constitution.

S'agissant de la situation en Syrie, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a relevé une détérioration de la situation et dénoncé l'incapacité du Gouvernement syrien d'assumer la responsabilité de protéger la population. Il a comparé les chars et les tirs de roquettes au « massacre de Hama » perpétré par le Gouvernement syrien en 1982. L'action ou l'inaction de la communauté internationale, a-t-il prévenu, semble renforcer le sentiment d'impunité du Gouvernement qui continue à détruire les civils.

L'utilisation d'une force disproportionnée par les autorités syriennes a poussé une grande partie de l'opposition pacifique à s'engager dans la résistance armée, alors que des extrémistes ont exploité cette situation pour mener des attentats terroristes à Damas et à Alep. M. Pascoe a estimé que 100 civils sont tués chaque jour, dont des femmes et des enfants, portant le nombre total de victimes à 7 500, alors que 25 000 réfugiés ont été enregistrés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et que l'on compte entre 100 000 et 200 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays.

M. Pascoe a révélé que 5 000 civils étaient coincés dans la ville de Homs bombardée depuis quatre semaines. La mort dans cette ville, le 21 février, de la journaliste américaine, Marie Colvin, et du photographe de presse français, Rémi Ochlik, témoigne de l'horreur quotidienne infligée au peuple syrien. Même si le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Croissant-Rouge syrien ont pu acheminer un peu d'aide humanitaire les 12 et 24 février, et apporter une assistance alimentaire à 12 000 personnes à Hama, le 27 février, les appels répétés du Comité international de la Croix-Rouge pour une trêve humanitaire d'une journée n'ont pas été entendus par le Gouvernement syrien, a encore dénoncé le Secrétaire général adjoint.

Il a demandé à la Coordonnatrice des secours d'urgence des Nations Unies, Mme Valerie Amos, de se rendre en Syrie pour négocier une telle trêve. Mme Amos est déjà dans la région et se rendra à Damas dès qu'elle en aura l'autorisation.

Dans un rapport publié le 22 février, la Commission d'enquête internationale a indiqué que les Forces armées syriennes ont commis des violations systématiques des droits de l'homme et des crimes contre l'humanité avec le consentement du plus haut niveau de l'État. M. Pascoe a dit l'importance de ce rapport qui est examiné aujourd'hui par le Conseil des droits de l'homme à Genève.

Il est revenu sur les appels répétés de la Ligue des États arabes pour que les autorités syriennes cessent les tueries en précisant que la Ligue a, le 31 janvier dernier, appelé le Conseil de sécurité à soutenir ses efforts pour mettre fin à la violence et promouvoir une résolution pacifique du conflit. Le 16 février, l'Assemblée générale a adopté une résolution appuyant les efforts de la Ligue arabe et a exhorté, ce faisant, le Secrétaire général à offrir ses bons offices sous la forme d'un envoyé spécial.

Cet Envoyé spécial, nommé le 23 février, est l'ancien Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, qui arrivera à New York demain pour discuter avec le Secrétaire général. Il faut espérer qu'il aura l'occasion d'entendre les suggestions de tous les membres du Conseil de sécurité. Il a rappelé que le 24 février, lors de la Conférence du « Groupe des amis du peuple syrien » accueillie en Tunisie, les représentants de 65 pays et organisations ont exhorté les autorités syriennes à cesser toute attaque contre son peuple.

Venant ensuite à la situation au Yémen, le Secrétaire général adjoint s'est félicité du transfert pacifique du pouvoir en cours, en précisant que le Conseiller spécial du Secrétaire général, M. Jamal Benomar, parlera aux membres du Conseil de sécurité dès son retour du Yémen. L'accord signé à Ryad le 23 novembre 2011 prévoit une feuille de route détaillée pour une transition politique basée sur un partage du pouvoir entre le parti qui était alors au pouvoir et la coalition des partis de l'opposition.

Si la mise en œuvre de cet accord est sur la bonne voie avec l'accession à la présidence, le 25 février dernier, de l'ancien Vice-Président, M. Abed Rabbo Mansour Hadi, la prochaine étape consiste à organiser un dialogue national puis un processus de rédaction de la constitution. La transition sera délicate et exigera un processus d'accompagnement constant, a prévenu le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Pour ce qui des relations israélo-palestiniennes, M. Pascoe a rappelé que le Secrétaire général s'est rendu en Palestine et en Israël le 8 février dans le but d'encourager les discussions entamées, le 3 janvier 2012. Il a qualifié « d'assez minces », les chances de reprendre des négociations directes tant que la colonisation ne cessera pas.

Les Palestiniens ont réitéré que les négociations ne pourront reprendre sans l'arrêt des activités de peuplement et sans l'engagement des Israéliens à respecter les frontières de 1967 et à libérer tous les prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes. De son côté, Israël, par la voix de son Premier Ministre Benyamin Netanyahu, a dit souhaiter continuer les discussions mais sans condition préalable.

Néanmoins, M. Pascoe a estimé que le cadre établi par le Quatuor dans son communiqué du 23 septembre 2011 visant à trouver un accord avant la fin 2012 restait valable. Il a précisé que les Envoyés du Quatuor évaluent régulièrement l'évolution de la situation sur le terrain. Il a invité les parties à se concentrer sur la nécessité d'échanger des propositions sur le territoire et la sécurité. M. Pascoe a indiqué que le Secrétaire général appuyait les initiatives du Roi Abdullah de Jordanie.

M Pascoe s'est tout de même réjoui que le Président Mahmoud Abbas et le chef du Hamas, M. Khaled Meshaal, se sont accordés le 5 février pour former un gouvernement de transition de technocrates dirigé par M. Abbas. Il a rappelé combien l'ONU appuyait l'unité palestinienne dans le cadre des engagements de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), des principes du Quatuor et de l'Initiative de paix arabe.

Le 13 février, la municipalité de Jérusalem a autorisé l'ouverture d'un nouveau centre de visite archéologique dans le quartier de Silwan à Jérusalem-Est alors que la police israélienne a détruit une structure qui servait de local communautaire aux Palestiniens. Il a précisé que les dernières démolitions de maisons appartenant à des Palestiniennes ont jeté 138 personnes dans la rue.

Si les Forces de sécurité palestiniennes ont pour la première fois en 15 ans, maintenu l'ordre, le 10 février dernier, dans le secteur H-2 sous contrôle total des Israéliens, les Forces de défense israéliennes ont mené en même temps 463 opérations en Cisjordanie qui se sont traduites par 251 blessés et 358 arrestations du côté palestinien.

Parmi les autres incidents, M Pascoe a indiqué que 61 roquettes et un obus de mortier ont été tirés sur Israël depuis Gaza au mois de février sans faire de victimes, alors que le 11 février les forces égyptiennes opérant dans la péninsule du Sinaï ont dit avoir saisi des missiles anti-aériens et des explosifs en partance pour Gaza.

Enfin, sur la situation au Liban, le Secrétaire général adjoint a indiqué que le Secrétaire général a, le 23 février 2012, renouvelé le mandat du Tribunal spécial pour le Liban pour un mandat de trois ans à compter du 1^{er} mars. Au début du mois de février, la Chambre de première instance a estimé que les quatre personnes accusées dans l'assassinat de l'ancien Premier Ministre Rafiq Hariri devraient être jugées par contumace.

Il a précisé que la crise syrienne restait source de tension au Liban où des combats ayant fait 3 morts et 20 blessés ont éclaté le 10 février entre communautés alaouite et sunnite dans la ville de Tripoli sur fond de manifestations liées à la situation en Syrie. Il a précisé que l'ordre a été restauré le lendemain grâce à l'intervention de l'armée et de parlementaires locaux.

M. Pascoe s'est particulièrement inquiété de la situation à la frontière libano-syrienne où l'ONU suit l'arrivée de réfugiés syriens. Nous continuons à coordonner étroitement avec le Gouvernement libanais l'assistance aux 6 900 réfugiés enregistrés à ce jour. Il a qualifié de calme la situation dans l'ensemble de la zone d'opération de la Force intérimaire des Nations Unies (FINUL) même si l'on continue d'observer des violations de l'espace aérien par l'aviation israélienne.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel